

LE VINOPOLE CENTRE VAL DE LOIRE
L'ÉCHANGE PLURIDISCIPLINAIRE AU SEIN DE LA FILIERE VITICOLE LIGERIEENNE
Professionnels, chercheurs, formateurs, entreprises privées, institutionnels
Ensemble pour imaginer et initier le futur

Le Vinopôle, au service de la filière viticole, est une plate-forme d'échanges pluri disciplinaires qui a pour mission de mettre en relation les acteurs de la filière avec le monde de la recherche et le monde des entreprises privées pour favoriser l'émergence de projets ambitieux destinés, dans une démarche d'innovation/anticipation, à participer à la conception de systèmes innovants viables, vivables et reproductibles. Ainsi, le Vinopôle travaille en cohérence avec les plans filières et en parfaite concertation avec les acteurs professionnels, pour élargir le champ des travaux tant vers la recherche que vers le privé.

Il n'a pas pour mission de mener des projets mais il a bien mission d'accompagner et de participer à l'émergence de projets « pluri disciplinaires » qui seront portés par les partenaires les plus adéquats. Il a également mission de suivre le bon déroulé de ces projets pour que les membres du Vinopôle partagent tous ensemble l'avancée régulière des sujets en cours puis les résultats (positifs comme négatifs) des travaux initiés et qu'ils puissent, le moment venu, assurer leurs tâches respectives d'appropriation et de transfert.

Dans cette mission majeure d'ouverture vers d'autres compétences et d'autres secteurs, il est du ressort du Vinopôle de favoriser le « benchmark » ou « l'état de l'art » (régional, national et international) sur les sujets pressentis comme pouvant faire l'objet de travaux. Le VinOpôle, par la mise en relation des acteurs pertinents, facilite et soutient tout projet de recherche collaboratif d'intérêt pour la filière viticole ligérienne.

STATUTS :

Cette association a vocation à rassembler les différents acteurs techniques et scientifiques de la filière vitivinicole en région Centre-Val de Loire (instituts techniques, universités, établissements d'enseignement technique et supérieur), organisations professionnelles et de formations, entreprises fournissant du matériel et/ou des services, producteurs, organismes financiers (banques, organismes de conseil).

Cette association est une structure opérationnelle dédiée à l'initiation, la coordination et à la restitution pratique des travaux d'innovation scientifique, sociologique et culturelle pour le développement économique des professionnels Viti-Vinicoles afin de les accompagner sereinement dans le processus d'amélioration continue des pratiques. Le champ d'actions du vinOpôle est défini du sol à la commercialisation.



DES TRAVAUX POUR 2021 SUR DES ENJEUX MAJEURS : La diminution des gaz à effet de serre et la gestion de l'eau



En 2021, tout en maintenant sa mission d'accompagnement des projets fédérateurs initiés par l'ensemble des structures, le VINOPOLE développe sa volonté d'être force de proposition et lieu d'échanges pluridisciplinaires pour qu'émergent des réflexions communes et des projets innovants sur deux enjeux prioritaires¹ :

LA DIMINUTION DES GAZ A EFFET DE SERRE avec trois axes

Les gaz à effet de serre sont nombreux, qu'ils soient « naturels » (gaz carbonique, méthane, protoxyde d'azote, ozone) ou « industriels » comme les gaz fluorés, mais nous proposons de nous concentrer sur le **gaz carbonique** (CO₂) dont l'effet sur le réchauffement climatique est majeur.

Si l'activité viticole (de la production à la commercialisation) produit du CO₂, elle a aussi capacité à en capter, rendant son rôle encore plus primordial pour cet enjeu. Ainsi si l'on se concentre sur cet enjeu de la diminution de l'impact du CO₂ au sein de notre filière viticole ligérienne, trois pistes existent :

1. **DIMINUER les besoins en ENERGIE** (et donc la production de CO₂) avec comme guide de réflexion : *'L'ENERGIE LA PLUS VERTE EST CELLE QUE L'ON NE CONSOMME PAS'*
2. **CANALISER le CO₂ produit - et le stocker immédiatement**, (évitant ainsi sa diffusion dans l'atmosphère)
3. **DEVELOPPER la VITICULTURE DE CONSERVATION²** pour capter des gaz à effet de serre en augmentant le stockage du Carbone dans les sols. Ainsi dans un même temps la teneur en gaz à effet de serre diminue et la qualité des sols augmente.

LA GESTION DE L'EAU avec deux axes

- Diminuer les besoins en eau
- Préserver la qualité de l'eau, en particulier par la gestion des eaux usées.

L'eau est une ressource qui doit être prise en compte simultanément au premier enjeu pour garantir sa préservation tant en quantité qu'en qualité.

Ces deux enjeux peuvent-ils susciter des travaux novateurs complémentaires à ceux déjà engagés par les acteurs de la filière ?

Pour répondre à la question, les enjeux vont être travaillés pour chacun des défis formulés en 2020. Pour chacun de ces trois défis : quels projets ou quelles plateformes de réflexion pourrait-il être intéressant d'impulser ? Ces questions seront travaillées avec l'ensemble des partenaires accompagnés d'acteurs externes au cours du deuxième trimestre 2021.

- Défi 1 : les viticultures du futur / les futurs de la viticulture
- Défi 2 : outils et process de production
- Défi 3 : vigneron et vigneronnes du futur & parties prenantes de la filière

¹ Il s'agit d'ambitions de 2021 qui ne sont ni figées dans le temps, ni exhaustives, le Vinopôle pouvant s'approprier tout accompagnement où la filière jugerait que son rôle est utile.

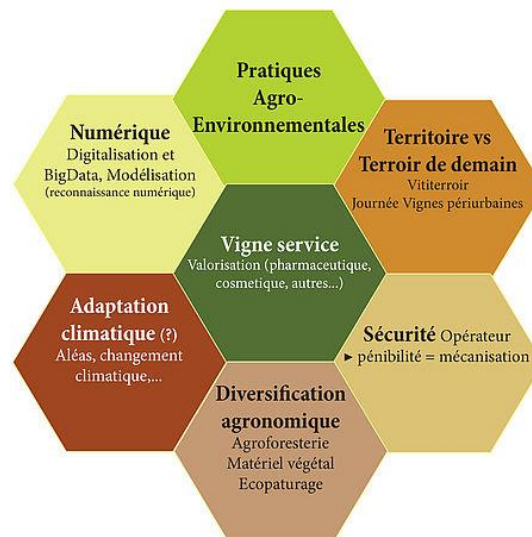
² A l'instar de ce que l'on appelle l'agriculture de conservation

DEFI 1 : Les viticultures du futur / Les futurs de la viticulture

Diminuer les besoins en énergie, Développer la viticulture de conservation, Diminuer les besoins en eau, Préserver la qualité de l'eau ...

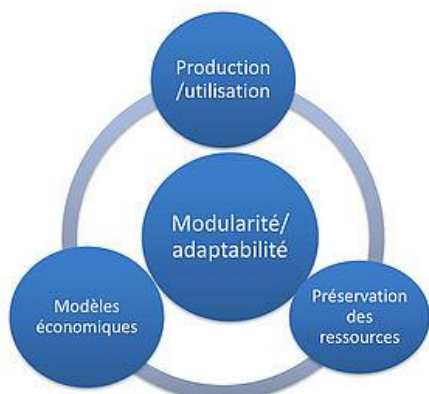
Pourrait-on tester de nouveaux systèmes de diversification agronomiques intégrant des pratiques agroenvironnementales qui répondent aux enjeux mentionnés ?

La réflexion peut-elle s'étendre de la parcelle, à l'exploitation et au territoire ? Ce défi peut-il intégrer aussi les co-produits éventuellement issus de la culture de la vigne et des systèmes mis en place ?



DEFI 2 : Outils et process de production

Diminuer les besoins en énergie, Canaliser le CO2 produit - et le stocker immédiatement, Diminuer les besoins en eau, Préserver la qualité de l'eau



Ce défi regroupe toutes les étapes du processus de transformation à la commercialisation. Pour mémoire ce sont ces étapes qui, aujourd'hui, sont identifiés comme ayant le plus fort impact environnemental.

Ce défi concerne les produits issus des vignes (raisins et co produits) mais aussi les produits issus des autres productions éventuelles du système agronomique. Une première réflexion en commun sur le bâtiment du futur a permis d'identifier un ensemble de thématiques.

DEFI 3 : Vignerons et vigneronnes du futur et parties prenantes de la filière

Ce défi est d'importance et pourtant il est difficile à exprimer.

Les vignerons et les vigneronnes du futur sont bien les destinataires – et nous l'espérons les bénéficiaires- des résultats de ces travaux. Ils sont les acteurs majeurs du futur. Tous les aspects étudiés dans les défis 1 et 2 n'ont d'intérêt que si les humains de notre filière partagent la vision des enjeux et s'approprient ou peuvent économiquement s'approprier les résultats dans le futur. C'est bien de ce point déterminant que dépend la réussite des défis environnementaux.



La question centrale est donc bien : que faut-il aujourd'hui mettre en œuvre pour anticiper des changements futurs, pour permettre leur mise en œuvre ?

Partenaires du vinOpôle

